

“Prétoire du préfet de Tsên-ny, lundi, 19 juillet 1886.

“Vous aurez déjà appris sans doute, par la rumeur publique, le pillage, et la destruction de notre résidence de Tsên-ny. Cette fois ils n'ont rien laissé : pas une colonne debout ; ils ont brûlé une partie de la maison et démoli le reste ; que la volonté de Dieu soit faite !

“Si vous avez reçu ma lettre de samedi matin, vous savez les détails de la première attaque du vendredi soir, et comment cette attaque a été repoussée. Nous étions dans notre droit, même d'après la loi chinoise qui permet de tuer un voleur qui vient piller avec effraction pendant la nuit.

“C'était, du reste, la première appréciation des mandarins et de leur suite. Nous les entendions dire au peuple :

“—C'est bien fait, on a eu raison de frapper ! Pourquoi venir ainsi piller les gens sans motifs, pendant la nuit.”

“Je ne puis m'empêcher de remarquer que, si ces Messieurs, au lieu de venir si tard, étaient accourus à temps, rien de tout cela ne serait arrivé. Mais les mandarins chinois ont si peu le cœur à la besogne pour nous protéger !

“Dans la journée de samedi, le premier notable de Tsên-ny, Kien-pe-châng, ennemi mortel de l'Eglise, a ameuté toute la ville contre nous : on est venu nous attaquer en si grand nombre, qu'il n'y avait plus qu'à se remettre à la disposition des mandarins ; c'est ce que j'ai fait, après avoir eu toutes les peines du monde à faire parvenir ma lettre au prétoire.

“Les mandarins m'ont fait conduire en chaise chez le préfet. Le prêtre chinois Tsiang suivait à pied avec tous les chrétiens, hommes, femmes et enfants. Quelle scène et quel trajet ! Nous n'avions pas fait vingt pas que ces furieux saisissaient un chrétien et le tuaient en pleine rue : deux ont été massacrés en se rendant de l'église au prétoire ; un autre a été assassiné le même jour dans sa maison. Je ne connais que ces trois victimes. Il est probable que ce ne sont pas les seules. Pendant ce douloureux et dangereux trajet, nous avons été attaqués deux fois par la foule païenne ; un coup de lance a pénétré dans ma chaise et m'a touché légèrement. Ah ! j'ai bien cru que c'en était fini cette fois-ci, et que je n'arriverais pas vivant au prétoire !... Je n'étais pas digne d'une pareille grâce.